



Plan national d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages « France, terre de pollinisateurs »

Déclinaison régionale en Pays de la Loire

Compte rendu du comité de pilotage du 19 novembre 2020 (visioconférence - 10h à 13h30)

Baptiste Hubert (GRETIA), Franck Herbrecht (GRETIA) et Isaël Larvor (DREAL PDL)

Présents : Aloïs Artaux (Chambre régionale d'agriculture), Rémi Bouteloup (CPIE Mayenne Bas-Maine), Elise Chourré (PNR du Marais Poitevin), Caroline Denechaud (CD85), François Denis (IFSTTAR), Pierre Dorand (GAB49 et CAB), Laure Elissalde (OFB PDL), Serge Gadoum (OPIE), Nathalie Guesdon (DREAL PDL), Laurent Garnier (PNR Normandie Maine), Agnès Guillet (DDT49), Franck Herbrecht (GRETIA), Baptiste Hubert (GRETIA), Olivier Lambert (CVFSE/ONIRIS), Jean-Marie Larchevêque (Apiculteur, Projet vallon des butineurs), Isaël Larvor (DREAL PDL), Violette Le Féon (Ecologue spécialisée dans l'étude des abeilles sauvages et de la pollinisation), Richard Marechal (CD49), Eva Thibon (PNR Périgord Limousin), Jérôme Tourneur (CPIE Loire-Anjou), Fabien Verfaillie (Groupe associatif Estuaire)

Excusés : Olivier Durand (CPIE Loire-Anjou), Marek Banasiak (CEN PDL), Gilles Mahé (BV), Karine Ravaux (CD53), Jézabell Joalland (CD72), Marie Annick Bouroullec (CD44), Olivier Clément (FRC), Laurence Diviller (DDTM44), Stéphane Boisteux (DDTM85), July Desseaux (DDT53), Samuel Phelippeau (DDT72), Didier Vivant (DREAL PDL), Laure Letessier (DREAL PDL), Cyril Bellouard (CR PDL), Matthieu Marquet (PNR Brière), Guillaume Delaunay (PNR Loire Anjou Touraine)

Ordre du jour :

1. **Introduction** (Isaël Larvor - DREAL PDL et Baptiste Hubert - GRETIA)
2. **La pollinisation et les pollinisateurs sauvages / Le Plan national d'actions « France, terre de pollinisateurs »** (Serge Gadoum - OPIE)
3. **Point budgétaire sur les PNA en Pays de la Loire** (Isaël Larvor - DREAL PDL)
4. **Premiers éléments de bilan des actions engagées en faveur des pollinisateurs en Pays de la Loire** (Baptiste Hubert et Franck Herbrecht - GRETIA)
5. **Présentation de quelques actions** :
 - a. « Le Vallon des butineurs », un projet d'aménagement en faveur des pollinisateurs (Jean-Marie Larchevêque)
 - b. Exemples de support de communication grand public sur les abeilles sauvages (Olivier Lambert – CVFSE/ONIRIS)
 - c. Présentation de deux études en cours sur les syrphes en Mayenne (Rémi Bouteloup - CPIE Mayenne – Bas-Maine)
6. **Déclinaison du Plan national d'actions en Pays de la Loire : échanges autour des actions et des priorités** (Baptiste Hubert et Franck Herbrecht - GRETIA)
7. **Projets et perspectives pour 2021** (Baptiste Hubert et Franck Herbrecht - GRETIA)



1 – Introduction (Isaël Larvor - DREAL PDL et Baptiste Hubert – GRETIA)

Mot d'accueil, présentation de l'ordre du jour de la réunion et tour de table des participants.

2 - La pollinisation et les pollinisateurs sauvages / Le Plan national d'actions « France, terre de pollinisateurs » (Serge Gadoum – OPIE)

Présentation à travers une série de photographies des différents insectes pollinisateurs (coléoptères, lépidoptères, diptères et hyménoptères) et de leurs rôles respectifs dans la fonction de pollinisation.

Présentation du Plan national d'actions « France Terre de pollinisateurs » à travers cinq grands types d'actions et d'exemples concrets :

1. Diminuer significativement l'utilisation des pesticides de synthèses (herbicides et insecticides) tant en quantité qu'en surface : peu d'avancées dans ce domaine au niveau national.
2. Augmenter la ressource florale sauvage dans tous les espaces verts, agricoles et naturels : création de la marque « Végétal local » (qui intègre la marque « Vraies messicoles ») ; colloque AFB en 2018 « Semer et planter local : un défi pour la biodiversité » ; parution de l'ouvrage Abeilles sauvages et dépendances vertes routières de D. François et V. Le Féon ; expérimentations de végétalisation des friches industrielles par l'EPF dans les Hauts-de-France (G. Lemoine) ; groupe de travail « conservation measures that benefit pollinators applied under the Nature Directives in Natura 2000 sites (UICN + EU) » à Bruxelles en 2019 ; à l'échelle européenne il semble y avoir une volonté de faire évoluer les choses (notamment à travers la nouvelle PAC).
3. Mobiliser les acteurs à travers les professions : agricoles, forestières, métiers de l'environnement et gestionnaires d'espaces verts et naturels : Réseau Apiformes des Lycées agricoles ; Spipoll – Suivi photographique des insectes pollinisateurs ; production d'ouvrages comme celui sur les « Carrières de sable : une opportunité pour les abeilles solitaires » (SPF NPdC et Union national des producteurs de granulats).
4. Améliorer les connaissances scientifiques (biologie, répartition) et développer les savoir-faire techniques quant à leur préservation : émergence d'un groupement de recherche qui travaille en synergie sur les problématiques de pollinisation et des pollinisateurs (GDR POLLINÉCO-Pollinisation, réseaux d'interaction et fonctionnalité des écosystèmes) ; un projet en cours de base de données sur les traits de vie des abeilles sauvages qui s'inspire de Syrph the Net ; parution de la liste rouge Européenne des abeilles sauvages , etc.
5. Sensibiliser et former un large public d'acteurs des métiers agricoles et de l'environnement par la mise en place de formations spécifiques : organisations de formations à l'identification des abeilles sauvages réalisées par l'OPIE et l'OFB. On notera également la création d'un site internet dédié au PNA. Il peut servir de support pour la communication des PRA à condition de faire remonter les informations à l'animateur national.

Dans les autres régions de France, il existe de nombreuses initiatives en faveur des pollinisateurs dont il est possible de s'inspirer. Une rapide présentation de l'état d'avancement dans différentes régions de France nous est faite au travers quelques exemples d'actions :

- En Auvergne-Rhône-Alpes : prolongement du programme Urbanbees + assises pollinisateurs 2019 à Lyon.

- En Bretagne divers acteurs associatifs (GRETIA, Bretagne Vivante) mènent des actions sur la problématique des pollinisateurs sans qu’une déclinaison à l’échelle régionale soit effective. Egalement des actions menées dans le cadre du projet ViaSilva (projet de développement urbain situé sur Cesson-sévigné et Rennes).
- En Bourgogne-Franche-Comté plusieurs initiatives dont notamment l’organisation des premières assises nationales des insectes pollinisateurs en ville (Besançon).
- En Centre – Val de Loire, un plan régional d’action est animé par l’association Hommes et Territoires avec essentiellement la priorisation et le référencement des actions régionales.
- En Corse un projet autour de l’Abeille mellifère et pollinisateurs sauvages est porté par l’Observatoire de l’Environnement de la Corse.
- En région Grand-Est, il existe une déclinaison « Grand-Est, terre de pollinisateurs » animée par la Société lorraine d’entomologie. Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de cette déclinaison : inventaire de l’existant, inventaire du Grand Nancy avec l’Université, atlas des bourdons, stage diptères ENSAIA, etc.
- Dans les Hauts-de-France, de nombreuses actions de connaissance, de sensibilisation de formation et d’expérimentation de gestion ont eu lieu dans le cadre d’un programme Interreg Franco-Belge SAPOLL (Sauvons nos pollinisateurs). Un Plan d’actions transfrontalier a également été élaboré dans le cadre de cet Interreg. D’autres initiatives sont portées par le PNR Oise - Pays de France et l’Association des Entomologistes de Picardie.
- En Île-de-France : programme inter-PNR sur les pollinisateurs. Le conseil départemental du Val d’Oise porte également des actions en faveur des pollinisateurs. Concernant la connaissance, des listes d’espèces déterminantes de ZNIEFF ont été établies pour les Syrphidae et Microdontidae, et celle concernant les papillons a été actualisée récemment.
- En Normandie, le conseil départemental de l’Eure travaille sur les pollinisateurs et les messicoles. La contribution à la connaissance des bourdons de Basse-Normandie : Synthèse de trois années d’enquête réalisée par le GRETIA en 2016.
- En Occitanie des ateliers de préfiguration d’un PRA ont eu lieu.
- En Provence-Alpes-Côte d’Azur le PNR du Verdon porte un projet sur les pollinisateurs.

Un bilan de l’actuel PNA (2016-2020) est en cours. A la suite de ce bilan un nouveau PNA sera rédigé pour une période de 10 avec une évaluation à mi-parcours. Ce nouveau plan devrait s’inscrire dans la continuité du plan actuel, sans « révolution » dans les actions.

3 - Point budgétaire sur les PNA en Pays de la Loire (Isaël Larvor - DREAL PDL)

Présentation des budgets alloués aux différentes déclinaisons des PNA en PDL. La part du budget allouée au PNA pollinisateurs est faible pour la période 2012-2019 ce qui s’explique notamment par un début des financements à partir de 2018 mais la tendance est à la hausse. Le budget dédié à l’animation des plans est globalement en augmentation.

Jusqu’en 2018 l’AELB était le plus gros co-financeur (10eme programme). A partir de 2019, le passage au 11eme programme induit des modalités de financement différentes plutôt moins favorables, ciblées sur des projets liés à des travaux concernant des espèces PNA inféodées aux milieux aquatiques (à hauteur de 50% de financement).

4 - Premiers éléments de bilan des actions engagées en faveur des pollinisateurs en Pays de la Loire (Baptiste Hubert – GREZIA)

Le bilan présenté ici est partiel. Un questionnaire en ligne sera envoyé à tous les participants début décembre en vue de recenser le plus précisément possible les actions en cours ou réalisées récemment en faveur des pollinisateurs sauvages, d'identifier de nouveaux acteurs susceptibles de mettre en œuvre des actions et de faire émerger des pistes d'actions complémentaires. Nous invitons les participants au Copil à remplir ce questionnaire et à le partager le plus largement possible.

Lien vers le questionnaire : <https://forms.gle/ahxTsUTmrAFN2ATm8>

Un bilan partiel des actions engagées en faveur des pollinisateurs en PDL est présenté selon trois axes :

1. Amélioration des connaissances :

Les bourdons du massif armoricain : Atlas de la Loire-Atlantique (2015) coordonné par Gilles Mahé, Bretagne vivante avec une participation du GREZIA est le premier travail d'envergure concernant les abeilles sauvages des Pays de la Loire. Il couvre la période 2000-2012, comprend plus de 3000 données toutes validées par des spécialistes et recense 20 espèces. Il comprend également une liste rouge départementale qui révèle le mauvais état de conservation des bourdons puisque 50% des espèces sont considérées comme menacées ou en passe de le devenir et deux espèces ont déjà disparu du département.

Dans la continuité de ce travail une liste départementale des abeilles sauvages de Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie a été coordonnée par Gilles Mahé avec la contribution de Bretagne vivante, du GREZIA, du CVFSE, du CPIE Loire Anjou et de l'observatoire des abeilles. La dernière version datant de 2018 recense 369 espèces d'abeilles pour les Pays-de-la-Loire et une actualisation devrait paraître prochainement sous la coordination du GREZIA.

Plusieurs études d'amélioration des connaissances sur les abeilles sauvages ont été réalisées ces dernières années par différentes structures (principalement Bretagne Vivante, le GREZIA, le CVFSE et le CPIE Loire Anjou avec un accompagnement de l'observatoire des abeilles). Parmi ces travaux sont présentées deux études qui ont mobilisé plusieurs structures régionales : « Abeilles sauvages des Pays de la Loire : Exploitation de culots de piégeages ; état et stratégies d'amélioration de la connaissance (2018-2020) » (qui fait notamment état d'une grande disparité des connaissances en fonction des départements ; la Mayenne, la Sarthe et la Vendée étant moins bien connus) et une étude portant sur les « abeilles des sables » (inventaires coordonnés ciblant les espèces sabulicoles).

Deux programmes de recherche régionaux sont évoqués : le programme URBIO (Biodiversité des aires urbaines ; 2014-2017) qui comprenait un volet sur la diversité des abeilles sauvages dans les espaces verts urbains (Angers Loire Métropole, La Roche-sur-Yon Agglomération et Nantes Métropole) et le programme POLLIAGRO (2014-2015) s'intéressant à la richesse spécifique en insectes pollinisateurs dans les agroécosystèmes.

Concernant les syrphes, un important travail a été mené par Cyrille Dussaix dans la Sarthe aboutissant à la publication en 2013 d'un ouvrage : « Syrphes de la Sarthe – Ethologie, écologie répartition et développement larvaire ». Cette publication fait le bilan de plus de 20 années d'étude des syrphes dans ce département qui se place parmi les mieux connus de France. Il propose également une liste des espèces du Grand ouest de la France. La dynamique de connaissance se poursuit pour ce groupe dans les autres départements sous l'impulsion des CPIE Loire Anjou et Mayenne Bas-Maine, du GREZIA et de naturalistes indépendants. La connaissance demeure néanmoins très inégale selon les départements.

Comme dans de nombreuses régions de France, les PDL bénéficient d'une grande activité concernant les papillons à travers un riche réseau d'associations. L'ouvrage coordonné par Christian Perrein de l'Atlas Entomologique Régional « Diversité et conservation des lépidoptères rhopalocères en Loire-Atlantique et en Vendée » (et son actualisation par Jean-Alain Guillon) reste une référence en la matière. Parmi les autres publications concernant les papillons citons également l'atlas des papillons de la Mayenne (Mayenne Nature Environnement) ou encore les atlas des écailles et celui des lépidoptères Zygenidae de Loire-Atlantique et Vendée (AER).

Une initiative d'atlas des Hyménoptères pompilidés est portée par le GRETIA sur l'ensemble du nord-ouest de la France et tout particulièrement en Pays de la Loire. D'autres dynamiques existent concernant d'autres groupes de pollinisateurs ou d'insectes floricoles comme par exemple l'atlas des Longicornes du Massif armoricain.

La Liste rouge régionale des Papillons de jour et des zygènes des Pays de la Loire portée par le CEN PDL et le GRETIA vient d'être validée en CSRPN le 05 novembre 2020. Plus de 40% des espèces sont menacées ou en passe de le devenir et 13 espèces sont considérées comme disparues. Une liste des espèces déterminantes de ZNIEFF a été établie en 2018. Elle intègre les papillons, les syrphes quelques espèces d'abeilles sauvages, de guêpes et de coléoptères floricoles.

2. Gestion et conservation :

Hormis pour les papillons diurnes dont la prise en compte des espèces patrimoniales est régulière dans les plans de gestion d'espaces protégés (ou au travers des PNA Maculinea et Papillons de jour), il existe à notre connaissance, peu d'initiatives en termes de gestion et de conservation des insectes pollinisateurs.

Les études Syrph-the-Net, qui utilisent les diptères Syrphidae pour évaluer l'intégrité écologique d'habitats, se développent de plus en plus au sein des espaces naturels protégés et notamment dans les réserves naturelles dans le cadre d'une dynamique portée au niveau national par RNF et la fédération des CEN. Cette méthode a été appliquée sur plusieurs sites en région aboutissant parfois à la prise en compte de ces insectes dans les plans de gestion.

3. Sensibilisation, information et formation :

Le Réseau Apiformes porté par l'INRA d'Avignon et la Bergerie nationale est un réseau national d'observation et de formation sur les abeilles et la pollinisation dans les lycées agricoles publics. Ce réseau a pour objectif de former et sensibiliser les enseignants et les étudiants à l'écologie des abeilles et à leur rôle dans la pollinisation et de créer un réseau d'acquisition de connaissances sur ces thèmes. Au niveau régional deux lycées ont participé à la première phase du programme (Le Mans et Laval). Une seconde phase (Apiforme II) devrait être lancée.

Autre exemple d'action de sensibilisation, le déploiement en Maine et Loire de l'Observatoire agricole de la biodiversité. Cet outil de science participative, développé au niveau national par le MNHN, est déployé depuis 7 ans dans 20 à 25 exploitations agricoles par an dans ce département. Il comprend notamment un protocole « Abeilles solitaires » qui consiste à dénombrer des loges artificielles operculées par des abeilles sauvages. Il est animé localement dans le cadre du réseau ARBRE regroupant 150 agriculteurs (réseau porté par la Chambre d'agriculture, la Fédération départementale des chasseurs de Maine-et-Loire, l'ESA et le CPIE Loire Anjou).

Plusieurs outils d'information et de sensibilisation ont été développés ces dernières années comme l'ouvrage « Abeilles sauvages et dépendances vertes routières », l'exposition « Oh Apidés », l'escape

game « Missions pollinisateurs ». Des conférences et des formations à la détermination des abeilles et des guêpes sont également dispensées par plusieurs structures régionales.

Serge Gadoum propose de rechercher des synergies entre les plans régionaux d'actions comme par exemple avec celui sur le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce entomophile dont le pollinisateur n'est pas connu.

Serge Gadoum s'interroge sur la manière dont l'OAB est déployé en région et notamment quels sont les retours qui sont faits aux agriculteurs. Il est dubitatif sur les enseignements qui peuvent être tirés de cet observatoire.

Aloïs Artaux précise que l'OAB est animé dans le cadre d'un programme plus large qui comprend des actions de sensibilisation et d'information (programme ARBRE) et qu'au niveau local, cet outil a un intérêt en termes de sensibilisation des agriculteurs.

Franck Herbrecht considère qu'il ne faut pas négliger l'apport de l'OAB pour la sensibilisation des agriculteurs notamment si des structures comme les CPIE sont associées à ce programme pour la sensibilisation. Il rappelle également que le plan *Luronium natans* n'est plus décliné en région.

5 - Présentation de quelques actions

5.1 - « Le Vallon des butineurs », un projet d'aménagement en faveur des pollinisateurs (*Jean-Marie Larchevêque*)

Le « Vallon des butineurs » est un projet d'aménagement d'un espace dédié aux pollinisateurs et à la pollinisation au sud de la commune de Ponchâteau. Il a pour origine un collectif de citoyens de Ponchâteau. Ce projet est piloté par la municipalité de Ponchâteau (avec une implication des services « Espaces verts » de la ville), l'abeille pontchâtélaine, Violette Le Léon (écologue spécialiste des abeilles sauvages et de la pollinisation), un cabinet de paysagistes et un cabinet de graphistes. Les objectifs de ce projet sont de sensibiliser le public au rôle primordial des pollinisateurs, à leur diversité, aux menaces qui pèsent sur eux, de faire découvrir la coévolution des angiospermes et des pollinisateurs et le principe de mutualisation qui en découle, de permettre aux visiteurs de devenir plus attentifs au monde des insectes et de les inciter à la généralisation d'attitudes éco-responsables.

Cet espace comportera une prairie semée avec des fleurs locales, des haies (bocagères et « au fil des saisons », une mare, un module jardiné, un verger, le maintien de ronciers existants en un rucher de quelques ruches (l'aménagement d'un belvédère et d'une aire de jeux sont en discussion). Un parcours de découverte sera jalonné de 25 panneaux traitants de divers thématiques (la pollinisation, l'importance évolutive de la pollinisation croisée, importance du pollen pour les insectes, mode de récolte, comment il devient miel, nectar et météo...). Chaque panneau devrait comporter une invitation à l'observation et à l'action. Il visera deux niveaux différents de public, dont un parcours plus adapté à un jeune public et sera complété par des QR code ou tags NFC qui offriront à un public plus averti un complément d'informations ou des liens vidéos.

Dans un second temps, sera créé en centre-ville un jardin dans un espace clos consacré à la découverte des abeilles sauvages. A terme, ces deux pôles s'inscriront dans une boucle, une « ligne verte ». Ce parcours sera jalonné de panneaux présentant différents pollinisateurs en profitant des opportunités offertes par le paysage : présentation de la collète du lierre au pied d'un lierre grimpant dans un chêne, des abeilles terricoles au bord d'un talus...

Le Parc a pour ambition de favoriser des animations centrées sur les pollinisateurs, les abeilles mellifères et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité : animations scolaires, grand public,

conférences, sorties nature, etc. Le projet a pour ambition de s'inscrire dans l'économie locale : éditions de cartes postales sur les fleurs mellifères peintes par un peintre pontchatelain, librairie, repas sur la thématique du miel, vente de miel des professionnels locaux, etc. Chaque étape de la mise en place du projet a été prise à l'initiative des élus : recours à des paysagistes, des graphistes, aménagement paysager de la prairie, réhabilitation de la mare... Il représente pour la commune un budget substantiel (plus de 150.000 €). Par ailleurs les lignes bougent localement en matière de préservation de l'environnement : étude du Sivom sur la valorisation des haies bocagères, implication dans les ABC réalisées par le PNR de Brière, réduction de l'amplitude nocturne de l'éclairage public, protection d'un site à orchis grenouille, etc.

Et maintenant comment faire en sorte que le Vallon des butineurs diffuse sur la gestion des espaces verts de la commune et des particuliers, sur ceux des entreprises de la zone commerciale et sur les pratiques agricoles du secteur ? Comment le Plan d'actions en faveur des pollinisateurs peut accompagner la commune pour aller plus loin dans leur protection ?

Baptiste Hubert estime que ce projet mérite d'être valorisé dans le cadre de la déclinaison de plan.

Serge Gadoum ajoute qu'en mobilisant les citoyens sur la question de la conservation de la biodiversité à travers la réalisation d'animations grand public sur ce lieu les élus seront encouragés à poursuivre leur engagement. Il alerte sur la construction de belvédères, dont l'utilité est parfois discutable et qui sont souvent dégradés. Il s'interroge également sur la problématique des QR code et autres outils audiovisuels qui détournent les visiteurs de l'objectif initial de reconnexion à la nature.

Elise Chourré fait part de son intérêt pour ce projet ; il serait intéressant de partager avec d'autres intercommunalités. L'échelle intercommunale semble être la bonne échelle à mobiliser pour ce type de projets.

Franck Herbrecht s'interroge sur la manière de mobiliser largement les intercommunalités en dehors des territoires PNR où l'information circule.

5.2 - Exemples de support de communication grand public sur les abeilles sauvages (*Olivier Lambert* - CVFSE/ONIRIS)

En préambule de cette présentation Olivier Lambert précise que le CVFSE réalise également depuis 2012 des suivis et inventaires des abeilles sauvages, principalement en Loire-Atlantique, en Vendée et en Maine-et-Loire. Ces données ont fait l'objet d'un article qui sera publié très prochainement dans la revue *Osmia* (NdL – article disponible en téléchargement : <https://www.osmia-journal-hymenoptera.com/osmia-8-5.html>).

Présentation de quatre actions de sensibilisation et de formations autour des abeilles sauvages réalisées ou co-réalisées par le CVFSE :

- L'Exposition « Oh Apidés, en vol dans le monde des abeilles sauvages » : cette exposition itinérante a été créée en 2016 dans le cadre d'un partenariat entre la Région des Pays de la Loire, le Lycée Nature, la CAVAC, le Centre Beautour et le CVFSE/Oniris. A destination du grand public et des scolaires elle se compose de 25 photographies, de 10 kakémonos, de 3 boîtes entomologiques, de spécimens d'abeilles à identifier et d'un module « jeu pédagogique ». Depuis sa création elle circule en différents lieux de la région et est disponible à la location sur demande et selon ses disponibilités ;

- L'Escape Game « Mission pollinisateurs » : cette activité a été créée en 2020 dans le cadre de l'opération « Pays de la Loire Grandeur Nature » (partenariat entre la Région des Pays de la Loire, le CVFSE/Oniris, le CPIE Loire Anjou, le Graine Pays de la Loire, Laser Percussion et Culture Biome). Elle a pour objectif d'informer sur la diversité des pollinisateurs en Pays de la Loire et de leur rôle, d'alerter

sur les principales causes et conséquences de leur déclin, de communiquer sur les initiatives et actions à engager individuellement et collectivement. A la fin de l'activité ludique une médiation scientifique d'une vingtaine de minute est prévue. Les animateurs qui mettent en œuvre cette activité ont bénéficié d'une formation en amont (technique et scientifique) et disposent d'un guide de l'animateur. L'Escape Game a déjà circulé en plusieurs lieux en 2020 et est disponible gratuitement sur demande en fonction des disponibilités ;

- Animations et conférences : le CVFSE réalise également des animations sur le terrain et des conférences à la demande des collectivités et dans le cadre de l'exposition « Oh Apidés, en vol dans le monde des abeilles sauvages ». L'objectif de ces actions est de sensibiliser les participants à la diversité des abeilles sauvages, leur rôle, leurs besoins, les menaces, leur protection ;

- Des formations initiales et continues sont dispensées depuis 2015 à des BTSA GPN (Lycée Nature de La Roche-sur-Yon ; Lycée de Vendôme) des étudiants de 4eme année de formation ingénieur de l'ESA d'Angers et à des Vétérinaires et Conseillers Techniques Sanitaires Apicoles (Diplôme Inter-Ecole d'Apiculture). Il s'agit de formations théoriques sur la diversité des abeilles sauvages, leur rôle, leurs besoins, les menaces, les mesures de « protection » et préconisation de gestion, analyses de quelques résultats d'études et programmes de recherche sur les abeilles sauvages et de travaux pratiques d'initiation à l'identification.

Serge Gadoum est particulièrement intéressé pour avoir davantage d'informations sur l'Escape Game. Cette initiative innovante pourrait en effet être développée dans d'autres régions, si possible en se basant sur l'existant pour ne pas avoir tout à réinventer.

Franck Herbrecht demande si le CVFSE a des contacts avec Terres des Sciences. D'après *Olivier Lambert* pas encore mais c'est une piste à développer.

5.3 - Présentation de deux études en cours sur les syrphes en Mayenne (Rémi Bouteloup - CPIE Mayenne – Bas-Maine)

Un rapide bilan des connaissances des syrphes de Mayenne est dressé et révèle une connaissance très lacunaire pour ce groupe : 47 espèces sont citées dans une synthèse du GRETIA de 2009 et seulement 11 selon le Volume 100 de Syrph The Net (Speight et al., 2018). A titre de comparaison 208 espèces sont connues en Sarthe (Cavaillès et al., 2019). A noter que plusieurs naturalistes disposent de nombreuses données récentes non publiées et qu'une synthèse serait à formaliser.

Deux études d'amélioration des connaissances portées par le CPIE Mayenne – Bas-Maine en 2020 sont présentées. La première concerne un inventaire sur le territoire du PNR Normandie – Maine avec comme objectif principal d'améliorer les connaissances sur le territoire du PNR. Des prospections à vue ont été réalisées en 2020, les données sont en cours d'analyse. La seconde étude porte sur un inventaire des syrphes des bords de route avec un double objectif : améliorer les connaissances et favoriser le fauchage tardif auprès des gestionnaires de route. Les prospections ont été orientées sur des espèces patrimoniales de syrphes de milieux secs sur les secteurs calcaires (synergie avec le plan Papillons de jour puisque les talus routiers secs sur calcaires accueillent des populations de *Maculinea*). La liste des espèces déterminantes de ZNIEFF est actuellement le seul outil disponible pour juger de la patrimonialité des syrphes en PDL susceptible de déclencher des actions de gestion différenciée des bords de route avec le département de la Mayenne. Aucune espèce déterminante n'a été détectée cette année mais il est tout de même à noter l'observation de plusieurs espèces assez rares voire nouvelles pour la Mayenne.

Le CPIE a la volonté de poursuivre la sensibilisation des gestionnaires des bords de routes sur l'importance d'une gestion adaptée en lien avec un autre projet sur *Maculinea arion*. Plus

généralement, le CPIE a la volonté de poursuivre l'acquisition de connaissances en Mayenne, notamment dans les milieux boisés qui connaissent un déficit de connaissance tout particulier.

Serge Gadoum souligne l'intérêt des travaux d'amélioration des connaissances sur les syrphes dans les secteurs sous prospectés comme c'est le cas pour ces deux études.

6 - Déclinaison du Plan national d'actions en Pays de la Loire : échanges autour des actions et des priorités (*Baptiste Hubert – GRETIA*)

Présentation d'une première trame de plan d'actions avec proposition d'une priorisation des actions selon deux modalités (Priorité 1 = action à développer prioritairement ; Priorité 2 = action à développer secondairement). Les priorités sont données à l'échelle des actions du PNA mais pourront éventuellement être précisées pour chaque actions de la déclinaison régionale.

Il est précisé que l'objectif de cette partie du Copil est de valider les propositions d'actions et de priorisation en vue de formaliser un plan régional d'actions qui reprendra ces éléments.

Les actions proposées pour être déclinées en région sont présentées selon les 3 axes et les 20 actions du PNA.

Axe 1 - Des connaissances à acquérir et à consolider pour agir efficacement

N°	Intitulé des actions PNA	Intitulé des actions de la déclinaison régionale	Priorisation
1	Gérer les référentiels taxonomiques des insectes pollinisateurs sauvages	/ (Action portée à l'échelle nationale, non déclinée en région)	(1) Au niveau national
2	Réaliser des outils de détermination des insectes	Réaliser et centraliser des collections de références et les rendre accessibles	1
		Réaliser une synthèse des publications nécessaires à l'identification des espèces d'abeilles, de guêpes et de syrphes des PDL	
3	Coordonner et alimenter les bases de données d'occurrences	Alimenter le SINP	1
		Soutenir, développer et structurer les actions d'amélioration des connaissances (études, inventaires, atlas)	
		Favoriser des inventaires des insectes pollinisateurs sauvages dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale	
		Poursuivre la mise à jour des listes départementales des abeilles du Massif armoricain et soutenir ce travail pour d'autres groupes (syrphes et guêpes)	
4	Développer les bases de données concernant les traits de vie	Entamer la constitution d'une base de données des traits de vie à l'échelle régionale	1
		Contribution aux démarches nationales et européennes en cours (FlorAbeilles, StN...)	
5	Evaluer les risques d'extinction des insectes pollinisateurs sauvages : listes rouges et listes d'espèces déterminantes de Znieff	Contribuer à l'élaboration de listes rouges régionales (à moyenne échéance : bourdons, pompiles, syrphes?)	2
6	Soutenir et développer des études scientifiques sur les insectes pollinisateurs sauvages	Contribuer aux programmes scientifiques existants et, à l'échelle régionale, participer à faire émerger la problématique « insectes, pollinisateurs sauvages » dans les appels à projets de recherche	2

Axe 2 - Un meilleur partage de la connaissance et une sensibilisation

N°	Intitulé de l'action PNA	Intitulé des sous actions de la déclinaison régionale	Priorisation
7	Former à la détermination et à l'étude des pollinisateurs sauvages	Elaborer des cycles de formation régionaux à l'identification des abeilles sauvages et des syrphes en partenariat avec des spécialistes (OA ; réseau RNF-FCEN...)	1
		Proposer des formations sur les pollinisateurs sauvages et leur rôle fonctionnel à l'attention des personnels techniques des administrations, des collectivités, du secteur agricole, etc.	
8	Promouvoir les démarches visant à mieux faire connaître les pollinisateurs sauvages	Promouvoir les dispositifs de communication existants (ex. Oh Apidés ; Mission pollinisateurs ; Vallon des butineurs...)	1
		Accompagner les porteurs de nouveaux projets sur le contenu scientifique	
9	Former les futurs professionnels à l'étude et à la prise en compte des pollinisateurs sauvages	Favoriser l'intégration de la problématique « insectes pollinisateurs sauvages » dans les enseignements agricoles (à travers le réseau Apiformes?)	1
10	Réaliser des guides et fiches techniques	Répertorier et diffuser les guides de bonnes pratiques à l'usage de différents acteurs (ex. « Abeilles sauvages et dépendances vertes routières », « Les carrières de sable : une opportunité pour les abeilles sauvages »)	2
		Saisir les opportunités de conception d'outils adaptés au contexte local (à destination des acteurs locaux selon les besoins)	
11	Conforter et étendre l'animation du Concours général agricole des prairies fleuries	Participer à des jury locaux du concours agricole « Prairies et Parcours » pour une meilleure prise en compte des pollinisateurs sauvages	1
12	Développer des interactions et le travail en réseau des différents acteurs sur la thématique, en synergie avec le Plan de dév. durable de l'apiculture	Participer à des échanges techniques (ex. relation apiculture/pollinisateurs sauvages)	2

Axe 3 - Des pratiques vertueuses à promouvoir auprès des différents gestionnaires d'espaces

N°	Intitulé de l'action PNA	Intitulé des sous actions de la déclinaison régionale	Priorisation
13	Diminuer l'usage des produits pesticides affectant les pollinisateurs sauvages (effets non intentionnels)	Promouvoir les actions visant à supprimer ou réduire l'utilisation de pesticides	1
14	Augmenter la ressource florale, en superficie et en qualité, pour les insectes pollinisateurs sauvages	Apporter un regard « pollinisateurs sauvages » dans le cadre du développement de matériel végétal indigène d'origine local (végétal local)	1
		Engager une réflexion sur la constitution de listes d'espèces végétales favorables aux pollinisateurs en agriculture (couverts en interculture, jachères, bords de champs, haies...)	1
15	Perfectionner la gestion forestière pour la rendre plus favorable aux insectes pollinisateurs sauvages	Poursuivre la formation dédiée à la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations forestières en partenariat avec le CRPF	2
16	Mobiliser les opérations favorables aux pollinisateurs sauvages, éventuellement en vue de mettre en place une MAEC visant à préserver leur diversité au sein des cultures	Dresser la liste des engagements unitaires favorables aux pollinisateurs et, si possible, proposer des « territoires à enjeu biodiversité » au titre des pollinisateurs sauvages	1

17/18	Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des dépendances vertes, des terrains industriels, des « espaces verts » et des terrains militaires	Identifier les gestionnaires qui mettent ou sont susceptibles de mettre en œuvre des actions en faveur des pollinisateurs (notamment à travers le questionnaire de bilan des actions)	2
		Valoriser les initiatives vertueuses et accompagner les gestionnaires identifiés dans la mise en œuvre de pratiques favorables aux pollinisateurs sauvages	
		Se rapprocher des services de l'Armée (ex. camp d'Auvours, camp de Fontevraud) en collaboration avec les partenaires locaux	
19	Construire un cahier des charges pour le développement de filières de semences et de plants indigènes	/ (Action portée à l'échelle nationale, non déclinée en région)	/
20	Intégrer la préservation dans les espaces naturels protégés et les domaines publics	Identifier les actions de conservation réalisées spécifiquement en faveur des pollinisateurs sauvages dans les espaces naturels (notamment à travers le questionnaire de bilan des actions)	1
		Poursuivre les actions de connaissance concernant les pollinisateurs dans les espaces naturels (ex. inventaires spécifiques, études StN, etc.)	
		Accompagner les gestionnaires dans la définition des enjeux de conservation (milieux, fonctionnalité, espèces) dans les plans de gestion	

Serge Gadoum encourage à la création d'une BDD des traits de vie au niveau régional. *Olivier Lambert* est également intéressé par la création d'un tel outil ainsi que par la constitution d'une collection de référence partagée et par des formations de spécialisation à l'identification.

Serge Gadoum encourage également à la réalisation de listes rouges même si les jeux de données peuvent nous paraître insuffisants (permet de mettre en lumière le manque de données). *Franck Herbrecht* est en demande d'un cadre commun pour savoir à partir de quel moment on peut s'engager dans la réalisation d'une LR (quel seuil de données minimal). Pour *Serge Gadoum*, ça dépend beaucoup des données d'aire d'occurrence.

Laurent Garnier : la diffusion des connaissances naturalistes et scientifiques est beaucoup évoquée dans le cadre des propositions d'actions, moins le volet partage des savoirs faire ou des pratiques/techniques (sensibilisation).

Aloïs Artaux : concernant le concours Prairies fleuries, il serait intéressant de faire une année spéciale pollinisateurs au niveau régional. Rien n'empêche d'adjoindre dans le cadre régional du concours un « label » ou une « mention » particulière, allant au-delà de la grille nationale du concours avec pourquoi pas un prix spécial « abeilles sauvages » à la clé, qui pourrait favoriser une émulation autour du plan d'actions pollinisateurs. *Franck Herbrecht* ajoute que le GRETIA participe déjà à des jurys et que ce serait intéressant que d'autres partenaires contribuent à ces jurys en y apportant un regard sur les pollinisateurs.

Aloïs Artaux : concernant les formations agricoles, un rapprochement pourrait être fait avec le programme biodiversité dans les fermes co-mené avec la LPO et avec le CBNB avec qui des formations à destination des conseillers agricoles sont prévues sur la prise en compte des messicoles (dans le cadre du PNA messicoles).

Aloïs Artaux : « Végétal local » est porté par la FRC avec l'appui du CBNB notamment. Sur le volet « herbacés », c'est en stand-by mais il serait intéressant d'y adjoindre un regard pollinisateurs.

Aloïs Artaux : au sujet de l'enseignement agricole (DRAAF + GRAINE), il serait intéressant de vérifier que les pollinisateurs sauvages sont bien pris en compte dans les modules pédagogiques d'enseignement agricole.

Serge Gadoum évoque le Spipoll comme outil de sensibilisation et dont l'animation est assurée au niveau national par l'OPIE.

Jérôme Tourneur : comment prendre en compte des pollinisateurs dans les études d'impacts alors même qu'il n'y a aucune espèce protégée ni de doctrine régionale ou de liste rouge. *Serge Gadoum* précise qu'une réflexion est en cours au niveau national mais que le CSRPN peut se saisir de la question.

Nathalie Guesdon : une réflexion est à mener en ce sens, devant passer par les DDT-M, pour que d'une manière ou d'une autre ce point soit pris en compte en PDL.

Olivier Lambert propose de contacter les fédérations de chasse au sujet des mélanges fleuris. Il serait intéressant de voir ce que contiennent ces mélanges.

Elise Chourré : se rapprocher du Life NaturArmy pour les terrains militaires.

Denis François : le mode « concours » est très intéressant pour sensibiliser et valoriser les actions notamment en termes de communication. Il serait intéressant de décliner des « concours » au-delà des prairies fleuries. *Franck Herbrecht* évoque le concours biodiversité de l'UNICEM pour les carrières ou les territoires engagés pour la nature pour les communes et intercommunalités. Il serait également intéressant d'engager une réflexion sur des prix régionaux.

Franck Herbrecht : possibilité de mener des actions inter-PNR, permet de mutualiser certaines formations à destination des techniciens des PNR ? Oui, pourquoi pas au niveau régional mais la question des distances entre les PNR est posée... Une démarche en ce sens est en train d'émerger au niveau de la Fédération des PNR.

Aloïs Artaux : possibilité de consacrer un temps sur les pollinisateurs auprès du réseau des animateurs N2000, par exemple lors de la journée consacrée aux animateurs N2000 en PDL. *Nathalie Guesdon* approuve l'idée et en prend note pour une prochaine réunion des animateurs N2000.

7 - Projets et perspectives pour 2021 (*Baptiste Hubert – GREZIA*)

Plusieurs actions sont déjà programmées pour 2021 dont :

- Synthèse des actions réalisées en faveur des pollinisateurs sauvages (questionnaire)
- Formalisation du plan régional d'actions
- Mise à jour de la liste départementale des abeilles sauvages du Massif armoricain
- Etablissement de la liste départementale des syrphes du Massif armoricain
- Poursuite des études d'amélioration des connaissances (ex. Etude StN sur la Tourbière de Logné...)
- Création d'outils d'aide à la détermination : consolidation d'une collection de référence régionale des abeilles sauvages
- Référencement et centralisation de la littérature (rapports d'études) concernant les pollinisateurs sauvages des Pays-de-Loire

- Participation à des jurys du concours agricole « Prairie & Parcours »
- Formation « pollinisateurs » en partenariat avec le GABB Anjou
- Formation « biodiversité dans la gestion forestière » en partenariat avec le CRPF intégrant un volet sur les pollinisateurs

Nous vous invitons à nous faire remonter vos projets et perspectives d'actions pour 2021 concernant les pollinisateurs afin que nous puissions vous accompagner si nécessaire, mettre en relation les acteurs et centraliser et relayer les informations.